PIT
PLAN INTEGRÉ TRANSFRONTALIER DE L'ESPACE MONT-BLANC

CAMP DE BASE DE L'ESPACE MONT-BLANC

Espace Mont Blanc

Réunion Copil élargi du 7 février 2013

UNE STRATEGIE POUR L'AVENIR DU MASSIF DU MONT-BLANC

Depuis 20 ans, l'Espace Mont-Blanc s'attache à répondre au besoin de développement durable et équilibré du massif du Mont-Blanc et des vallées adjacentes pour protéger et valoriser ce territoire transfrontalier emblématique, où l'exceptionnel patrimoine naturel et environnemental cohabite avec des activités économiques et touristiques d'envergure internationale.

C'est le laboratoire idéal pour tester les politiques de la montagne de demain.

La gestion de cet espace porteur d'enjeux et de convoitises passe par la définition d'une stratégie globale basée sur des valeurs partagées par tous les partenaires et portée de manière volontaire par les acteurs locaux.

De la concertation ressort clairement la **recherche d'un équilibre entre les exigences liées à la conservation du cadre naturel et celles garantissant la qualité de vie des habitants**

Cette recherche de liens harmonieux entre l'homme et la nature implique la mise en œuvre de **solutions innovantes** pour s'engager dans une véritable requalification de la montagne.

Cette stratégie déclinée en plan d'actions est appelée à devenir l'instrument structurant des politiques publiques menées autour du Mont-Blanc.

Objectifs de l'Espace Mont-Blanc :

La définition d'une stratégie de gestion est une démarche volontaire des collectivités locales et territoriales dans les 3 pays concernés pour exprimer une ambition politique concernant le territoire et ses différentes formes de valorisation : préservation environnementale, valorisation socio-économique et culturelle, tourisme durable.

Elles souhaitent se donner des objectifs communs pour redonner de la cohérence aux politiques et faire de l'Espace Mont-Blanc un territoire exemplaire tant dans la préservation des ressources naturelles que leur valorisation au profit des populations.

Dans les 3 pays, de nombreux acteurs ont respectivement engagé des actions innovantes dans le sens du développement durable. Cette démarche vise à partager, encourager ces innovations et à tester des initiatives pionnières en tant que laboratoire des nouvelles politiques de la montagne.

La mise en œuvre de ce plan d'actions nécessite la mobilisation des partenariats nécessaires au financement des projets.

Ce travail pourra être une réponse à la question de la "labellisation" du Massif (au titre des Opérations Grand Site, du Patrimoine Mondial de l'Unesco ou de la réserve de Biosphère).

Des axes forts se sont naturellement imposés pour garantir excellence et attractivité au territoire, gages d'une meilleure reconnaissance internationale.

- L'importance de **préserver et de mettre en exergue l'exceptionnalité du Massif**, la richesse de sa biodiversité, l'exemplarité de ce territoire par rapport aux enjeux du développement durable et de thermomètre du réchauffement climatique.

- La nécessité de **favoriser une économie respectueuse de la ressource**, porteuse de valeur ajoutée et garantissant la conservation des retombées économiques sur le territoire, d'aider les acteurs locaux à engager des projets innovants en faveur d'un tourisme durable et d'une gestion qualitative de la fréquentation.

- La poursuite des réflexions menées autour d'une **structure juridique unique** sous la forme d'un GECT Groupement Européen de Coopération Transfrontalière pour faire de l'Espace Mont-Blanc une véritable collectivité transfrontalière avec un budget propre et une capacité juridique pour initier de manière efficace les projets et services attendus par les habitants.

<u>Méthode d'élaboration du Plan stratégique d'actions et gouvernance</u> :

Nourri par l'important travail effectué dans le cadre du Schéma de Développement Durable qui préconise les actions stratégiques à mettre en œuvre pour faire de l'Espace Mont-Blanc un territoire exemplaire, cette stratégie transfrontalière s'enrichit des propositions issues des débats menés lors des deux phases de concertation, des entretiens avec l'ensemble des partenaires (associations, socioprofessionnels, autorités compétentes, ...).

Cette démarche participative, conduite en première phase en Janvier 2012 puis en seconde phase en Juillet de cette même année, a permis d'assurer une bonne cohérence dans la prise en compte des exigences écologiques et des enjeux sociaux.

Elle devra se poursuivre dans la mise en œuvre du Plan d'actions et ses phases d'évaluation.

Pour le versant français, un comité restreint, rassemblant les maires directement concernés par le massif emblématique, a piloté ce projet. Un deuxième, élargi à tous les partenaires, permet de prendre en compte les avis et l'expertise du plus grand nombre.

La méthode de travail pour les versants valaisan et valdôtain a également privilégié la gouvernance et l'efficacité, s'appuyant sur les études et plans de secteur déjà réalisés et l'implication des élus et des acteurs locaux intéressés.

Les collectivités gardent leur légitimité de décideur, gestionnaire responsable des territoires en approuvant, in fine, par délibérations communales ou communautaires, le Plan stratégique d'actions.

Le présent document n'est pas figé et est appelé à évoluer au fil des années.

Il sera finalisé sous la forme d'un accord de coopération transfrontalière au niveau institutionnel.

6 groupes de travail sont donc mis en place et démarreront leurs activités dés le 1er trimestre 2013 :

Thématiques	Compétences, champs d'intervention, sujets et actions débattus
" Réchauffement climatique"	Toutes les actions permettant de concrétiser l'identité " Mont Blanc thermomètre du réchauffement climatique" : nouveaux produits, éducation à l'environnement, patrimoine Toutes les actions visant à améliorer la connaissance des conséquences du réchauffement sur le Massif
"Espaces naturels"	Toutes les actions concernant la gestion des sites naturels, des ressources naturelles (eau, air,...), des corridors...
"Gestion de la fréquentation"	Toutes les actions concernant l'organisation des activités afin de réduire leurs impacts : redistribution des produits sur le territoire en fonction des fragilités, itinéraires, réglementations, conditions des pratiques (bivouac, vtt, organisation des manifestations sportives,...) Toutes les actions concernant l'adaptation du tourisme aux changements climatiques (modification des produits, des itinéraires, évolution des pratiques, accès aux refuges...)
"Stratégie foncière"	Toutes les actions concernant le foncier, le parcellaire, l'optimisation des PLU, le SCOT et le patrimoine immobilier (résidences principales et secondaires). Ces actions visent à réduire la pression sur les espaces et à rendre leur maîtrise aux collectivités. La stratégie foncière est nécessairement de long terme.
"Espace aérien"	Toutes les actions permettant de réduire les impacts des survols aériens motorisés et non motorisés (bruit, émissions de gaz à effet de serre,...)
« Prospective socio-économique »	Toutes les actions relatives au développement d'activités socio-économique sur le territoire

Une liste de socioprofessionnels, d'associations et d'acteurs sera dressée pour chaque groupe de travail afin de mieux répartir les forces vives. Au-delà de ces listes indicatives, chaque groupe de travail est ouvert à toute personne souhaitant y participer, à condition de représenter les intérêts d'un groupe d'acteurs d'une part et à s'obliger à une assiduité réelle et continue afin de garantir une bonne qualité de travail collectif.

<u>Des objectifs partagés pour des dynamiques territoriales communes aux 3 pays</u> :

Que ce soit en France, en Valais ou en Vallée d'Aoste, le massif du Mont-Blanc se décompose en 3 dynamiques territoriales, correspondant aux critères géologiques (vallées/montagne/glacier) et urbains (anthropisation, modalités d'occupation humaine du territoire...).

On retrouve ainsi dans chaque pays les dynamiques suivantes, confirmées par les phases de concertation réalisées :

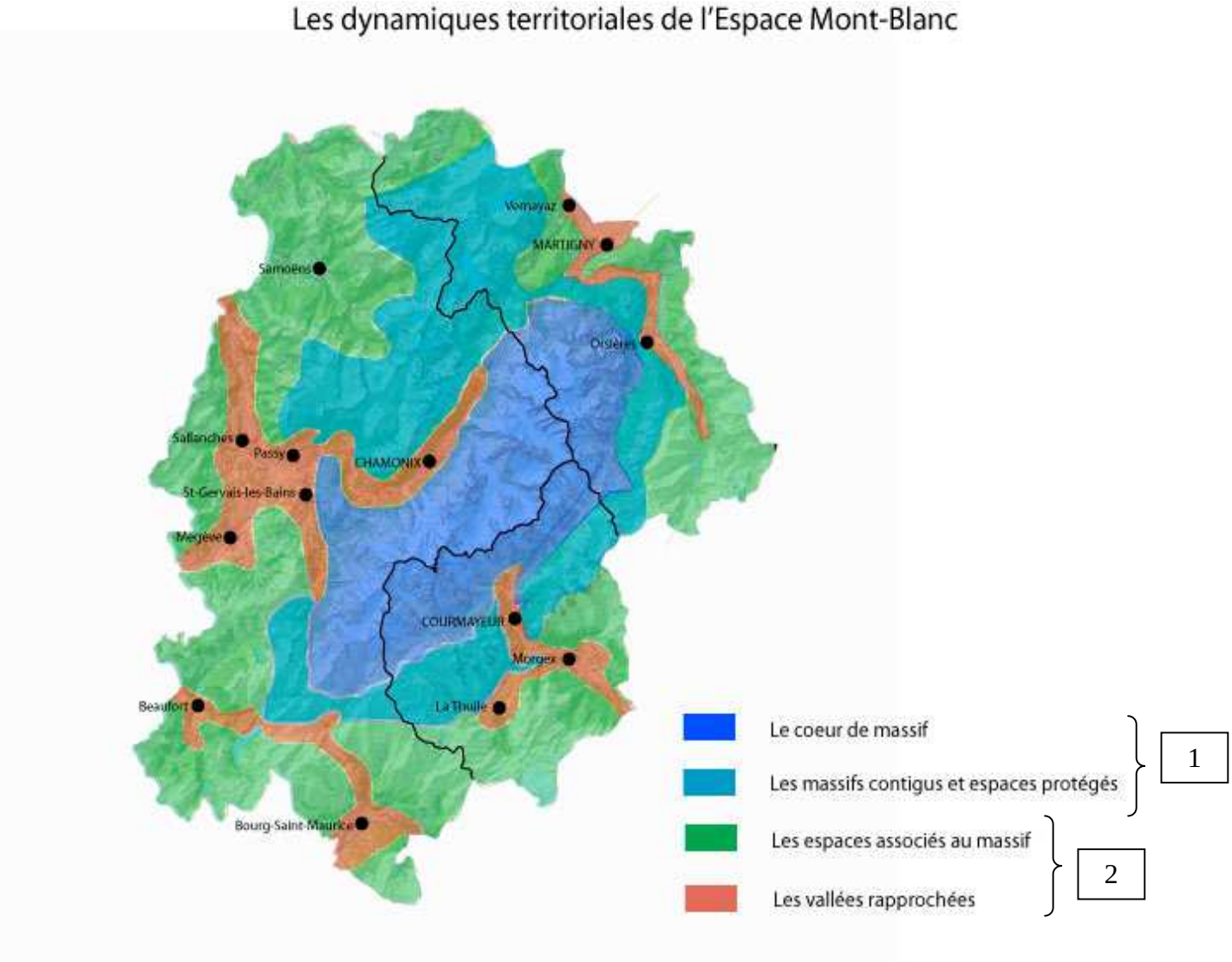

1 Espaces d'altitude

2 Vallées et territoires de proximité

(Version du 7 février 2013)

Ainsi, le Plan de stratégie d'actions se décline d'une part en actions communes aux trois régions, et d'autre part en actions propres à chacune des régions concernées. Par ailleurs, et afin d'éviter toute redondance dans des actions qui pourraient trouver place dans plusieurs des territoires identifiés, il a été convenu de regrouper les plans d'actions en deux blocs, ceux concernant les espaces d'altitude et ceux concernant les espaces valléens et urbanisés. Les deux tableaux ci-dessous rendent compte de l'articulation des plans d'actions selon les territoires considérés.

Plan d'actions concernant les espaces d'altitude :

	Dynamiques territoriales concernées	
	Espaces d'altitude	Vallées et territoires de proximité
1. Mont-Blanc, Montagne glaciaire emblématique et thermomètre du réchauffement	X	X
2. L'eau, ressource emblématique du massif	X	X
3. Conservation de la biodiversité	X	X
4. Réhabilitation environnementale et gestion de la fréquentation des principaux sites touristiques du massif	X	
5. Amélioration du réseau de refuges et de cabanes	X	
6. Activités et produits touristiques de pleine nature	X	X
7. Préserver les alpages et la forêt	X	X

8. Réglementation environnementale	X	X
9. Réduction de l'impact des survols aériens motorisés ou non motorisés	X	
10. Protéger les populations des risques naturels	X	X

Plan d'actions concernant les vallées et territoires de proximité :

	Dynamiques territoriales concernées	
	Espaces d'altitude	Vallées et territoires de proximité
11. Habitat et services à la population permanente		X
12. Redonner toute leur place à l'agriculture et à la forêt		X
13. Appuis aux nouvelles activités		X
14. Projet culturel		X
15. Transport urbain (et Qualité de l'air)		X
16. Autonomie énergétique des vallées (et qualité de l'air)		X
17. Eco-responsabilité des collectivités et entreprises		X
18. Conservation de la biodiversité en milieu urbain		X

PLAN D'ACTIONS CONCERNANT LES ESPACES D'ALTITUDE :

Les espaces d'altitude regroupent principalement le massif glaciaire qui correspond à la chaîne de très haute montagne qui court du glacier du Trient à l'aiguille des Glaciers.

On y associe les espaces naturels de grandes valeurs contigus au massif glaciaire, tels que :
- France : les réserves naturelles des Aiguilles Rouges, des Contamines et de Passy
- Suisse : le Val Ferret, la Combe de l'A, le massif entre Trient et Champex-Lac, la vallée du Trient jusqu'aux Crêtes de la Tour Sallière et les Dents du Midi
- Italie : les versants, respectivement gauche du Val Vény et droite du Val Ferret, constituant la zone Natura 2000.

Une stratégie commune pour la valorisation et la protection des ressources :
La stratégie de l'Espace Mont-Blanc est de tout mettre en œuvre pour conserver le caractère unique et exceptionnel de ce territoire d'altitude. Une des problématiques majeures rencontrée est le réchauffement climatique qui a des impacts sur ces territoires, mais aussi l'ensemble des pressions liées à l'activité touristique qui peuvent avoir des conséquences en termes de pollution, de sauvegarde des paysages, de préservation de la biodiversité.

Les enjeux et actions identifiés et développés ci-après sont répartis dans trois grands chapitres :

L'environnement au cœur du massif

Valoriser pour préserver

Réglementations et prévention

Chapitre 1 : L'environnement au cœur du massif

Axe 1 : Mont-Blanc, Montagne glaciaire emblématique et thermomètre du réchauffement climatique :

Le réchauffement est plus fort dans les Alpes, ses conséquences sont particulièrement visibles à l'œil nu : évolution des glaciers, érosion, végétation... Il est souhaitable de faire du Massif glaciaire et des espaces protégés un territoire pédagogique favorisant la prise de conscience des évolutions climatiques. Cela se traduit par une meilleure connaissance scientifique des évolutions de la montagne mais aussi par des actions éducatives fortes et des produits touristiques centrés sur cette problématique primordiale pour l'espèce humaine. Il est important aussi de proposer aux visiteurs des comportements touristiques et sportifs qui inspirent un respect absolu des ressources environnementales, fondement patrimonial de notre économie. Ce faisant la montagne retrouvera pleinement les raisons d'être valorisée et habitée.

L'Espace Mont-Blanc s'engage dans 3 démarches prioritaires :

- Améliorer les outils scientifiques de connaissance du territoire
- Créer des outils communs d'éducation à l'environnement et au réchauffement climatique.
- Aider les professionnels du tourisme à monter des produits pédagogiques autour du réchauffement climatique.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC

Améliorer les outils scientifiques de connaissance du territoire et assurer leur pérennisation

Observatoire du Mont-Blanc	Région autonome Vallée d'Aoste, Assessorat Environnement
Atlas du Mont-Blanc (recensement de l'ensemble des études scientifiques existantes sur le massif)	CREA
Soutien aux programmes scientifiques transfrontaliers visant à approfondir la connaissance (comptages...) et à réduire les impacts de la gestion/fréquentation	Groupe de travail « Fréquentation »
Concertation entre les professionnels et les communes pour déterminer comment peuvent évoluer les aménagements utiles aux accès à la montagne dans le contexte de réchauffement climatique et de recul glaciaire.	Groupe de travail « Réchauffement climatique »

Développer une offre ambitieuse dans le domaine de l'éducation à l'environnement

Extension à l'ensemble du territoire transfrontalier des concepts « Musée à ciel ouvert »(valorisation du patrimoine naturel d'exception) et « Montagne à l'état pur »(implication citoyenne dans l'entretien des espaces et diffusion des valeurs de la montagne). Formation et coordination du réseau des sites pédagogiques (Casermetta, Maisons des alpages, musées, conservatoires, maisons de réserves.....) pour renforcer l'offre pédagogique sur le lien entre le Massif glaciaire et le réchauffement climatique	Groupe de travail « Réchauffement climatique »
Formation, échange de bonnes pratiques et diffusion des innovations entre les professionnels de la montagne sur l'adaptation des activités et des comportements au regard du changement climatique	Fondation Montagne Sûre / Chamoniarde
Utilisation du réseau d'expositions et d'outils pédagogiques créés dans le projet du PIT dédié à l'éducation à l'environnement	Fondation Montagne Sûre, Centre de la Nature Montagnarde et Fondation Tissières

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Programmes scientifiques : monitorage des glaciers, cadastre des glaciers VdA, bilans de masse des glaciers, réseau du permafrost (actions découlant du projet PermaNET), suivi de situations ponctuelles de risques glaciaires (suite projet GlaRiskAlp), impact du réchauffement climatique sur les sports d'hiver et d'alpinisme (suite du projet ClimAlpTour)	Région autonome Vallée d'Aoste + FondMS (risques et cadastre) et ARPA (impacts du cc)
MUW Mountains Under Watch : événement annuel (ou biannuel) fixe sur les changements climatiques autour du Mont-Blanc – dresser un bilan scientifique des études et des impacts	Région autonome Vallée d'Aoste + partenariat public - privé
Equipement culturel sur la glaciologie – sentier – balcon de vue glaciologique Bertone – Bonatti	Fondation Montagne Sure
Formation - Réseau d'Accompagnateurs en Montagne, Guides et Moniteurs labellisés pour leur produit et démarche pédagogiques	Fondation Montagne Sure
Prise en compte des changements climatiques pour la pérennisation des accès aux refuges	Région autonome Vallée d'Aoste, Assessorat Environnement + FondMS

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Équipements culturels sur le thème de la glaciologie : glaciorium	Cie du Mont-Blanc
Réseau d'Accompagnateurs en Montagne, Guides et Moniteurs labellisés pour leur produit et démarche pédagogiques	Groupe de travail « Fréquentation »
Mesure des évolutions du climat en associant les populations et visiteurs aux observations Phénoclim	CREA
Suivi de la faune - Mesure des conséquences du dérangement par les pratiques humaines et des conséquences du réchauffement climatique (bio indicateur)	ASTERS
Réalisation d'une exposition mobile et itinérante sur l'agropastoralisme en cours de confection dans le cadre d'un projet ALCOTRA (France-Italie)	Commune de Bourg St Maurice

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Valoriser les vues et les accès aux glaciers par la pratique de la montagne non aménagée	Offices de tourisme et sociétés de développement valaisans
Démarche didactique et pédagogique du réseau des guides, accompagnateurs et OT à développer	Offices de tourisme et sociétés de développement valaisans
Identification d'un « produit » touristique en extension du projet Autour du Mont-Blanc (découverte des glaciers emblématiques).	Offices de tourisme et sociétés de développement valaisans

Axe 2 : L'eau, ressource emblématique du massif :

L'eau est un élément majeur de l'Espace Mont-Blanc qui compte parmi les premiers sites glaciaires d'Europe.
Contrairement à l'idée largement répandue, l'eau n'est nullement une ressource durable : elle peut tarir ou manquer ou devenir impropre, selon les usages.

L'Espace Mont-Blanc s'engage à protéger la ressource en eau en visant trois objectifs :
- économiser et protéger l'eau utilisée par les hommes
- protéger les zones humides et glaciaires
- faire prendre conscience aux habitants et acteurs économiques que la ressource en eau est très sensible et qu'elle est comptée.
- valoriser le potentiel hydroélectrique présent sur le territoire.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Cartographie des zones humides et des lacs sur l'ensemble du territoire	Groupe de travail « Espaces naturels »
Coordonner les politiques d'utilisation et de protection de la ressource en eau sur toutes les zones d'intérêt écologique particulier dans les domaines du tourisme, de la protection des zones humides, des captages, de l'agriculture... - (Exemple du SCOT de Arlysère)	Groupe de travail « Espaces naturels »
Etudier les potentiels hydroélectriques de chaque bassin versant en évaluant les éventuels impacts environnementaux.	Sociétés électriques
Valorisation culturelle et sociale de la ressource en eau afin de sensibiliser les populations au rôle de château d'eau de qualité du massif	Observatoire de Megève

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Cartographie : zones humides, habitat des zones humides, réseau hydrologique et glaciers	Région autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés. Protection du sol + Arpa et FMS
Mesures de conservation : habitats aquatiques et zones humides en zone Natura 2000	Région autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés.

Monitoring de la qualité des eaux	Région autonome Vallée d'Aoste. Assessorat de l'Environnement. Espaces Protégés Protection du Sol. Arpa et FMS

ACTIONS EN FRANCE	
Zones humides cartographiée par le CPNS et le PNV en Tarentaise Cartographies à réaliser sur la Haute Savoie	CCPMB / CCVCMB
Intégration à des programmes (ex : RhoMéo, lacs sentinelles…)	
Projet de réserve naturelle régionale aux Saisies	Commune d'Hauteluce
Etendre l'Observatoire de l'Eau de Megève à l'ensemble du territoire	Commune de Megève
Actions thématiques (réduction du salage des routes, toilettes sèches, sensibilisation du public…)	Groupe de travail « Espaces naturels »
Contrat de bassin versant avec l'APTV sur le versant Tarentaise.	APTV

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Prendre en compte les potentiels hydroélectriques de chaque bassin versants et les inscrire dans les Plans directeurs communaux des énergies.	CREM, sociétés électriques et communes valaisannes
Actions du centre de compétence « Eau Valais », notamment l'élaboration d'une stratégie cantonale de gestion de l'eau	Groupe de travail interdépartemental et pluridisciplinaire au sein de l'administration cantonale, « Comité de pilotage Eau VS »

Axe 3 : Conservation de la biodiversité :

Les paysages d'Espace Mont-Blanc se banalisent. L'urbanisation et les infrastructures coupent les aires paysagères et corridors écologiques.

Il est urgent, à l'échelle d'Espace Mont-Blanc, de soigner la qualité des paysages et de garantir un fonctionnement suffisant des trames écologiques vertes et bleues afin d'assurer un équilibre adéquat entre la nature et les activités humaines.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Identification et réhabilitation des corridors écologiques à l'échelle du massif à coordonner avec le contrat corridor de la région Rhône Alpes et du Réseau alpin des espaces protégés...	Groupe de travail « Espaces naturels »
Définition d'une stratégie de gestion de la fréquentation dans les espaces naturels sensibles en déployant une concertation du type Natura 2000 à l'ensemble du territoire	Groupe de travail « Espaces naturels »
Conforter la zone de transition (paysage, environnement) et mettre en valeur le point nodal qu'est le massif glaciaire	Groupe de travail « Espaces naturels »
Renforcement des Animations « nature » et "découverte »	Réseau d'éducation à l'environnement

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Identification et réhabilitation des corridors Natura 2000	Région autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés.

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Schéma Régional des Corridors Ecologiques(SRCE) / Identification et réhabilitation des corridors sur Haute Savoie (contrat corridors de Rhône Alpes)	Région Rhône Alpes
Schéma d'aménagement intercommunal de la Plaine du Mont-Blanc	CCPMB
Identification des corridors sur Savoie (et principes de réhabilitation)	Conseil Général 73 / APTV

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Réalisation des actions communes aux trois pays	
Elaboration d'une charte de « bonne conduite » (ou plusieurs spécifiques) pour les activités de pleine nature	Canton et communes valaisannes
Appui à la mise en œuvre des projets locaux, notamment les plans d'aménagements détaillés (Vallée d'Illiez), ainsi que les projets éco touristiques concertés (observatoires pour la découverte de la faune, excursions accompagnées, gestion de la fréquentation, gestion de la circulation et du stationnement sur les sites sensibles, etc.)	Canton et communes valaisannes

Chapitre 2 : Valoriser pour préserver :

Axe 4 : Réhabilitation environnementale et gestion de la fréquentation des principaux sites touristiques du massif :

Le Massif emblématique comporte des sites de grande valeur plus ou moins congestionnés par des flux de fréquentation touristique ; celle-ci se doit d'être étalée dans le temps et l'espace, avec l'objectif d'en maîtriser les impacts sociaux et environnementaux.

Sous le double effet de l'évolution des comportements des visiteurs et de la modification des sites induite par le réchauffement et le recul glaciaire, l'économie du massif doit s'adapter en dessinant une nouvelle "carte" des zones de fréquentation et de découverte. Des sites sous valorisés ce jour pourraient compenser l'allègement sur d'autres sites, le tout dans le cadre d'un équilibre valléen positif. Les sites qualifiés ou requalifiés répondront à des critères d'exemplarité en matière d'aménagement durable et de réhabilitation de la biodiversité.

L'Espace Mont-Blanc souhaite ainsi réhabiliter et conforter l'architecture géographique de son activité touristique sur le long terme, en accompagnant/adaptant les évolutions sociétales et environnementales déjà à l'œuvre : décongestion des pratiques sportives utilisant des terrains de moindre altitude, réduction des impacts visuels, encadrement des pratiques automobilistes, régulation des flux et sites congestionnés afin de retrouver un niveau de qualité correspondant à la singularité des dits sites.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC

Créer un réseau de sites touristiques exemplaires et coordonnés en termes de développement

Gestion concertée entre les 3 pays, au sein d'un groupe de travail " Gestion de la fréquentation, pour améliorer l'environnement, améliorer l'accueil sur les sites majeurs et concevoir un réseau de sites à fort intérêt touristique à l'échelle du massif. Cette coordination prospective est très importante pour répartir /réorienter les flux sur les secteurs à enjeux mieux maîtrisables.	Lancement du Groupe de travail "Gestion de la fréquentation"
Mutualisation et échange de pratiques entre les 3 pays sur le déséquipement ou retraitement des sites en friche	Groupe de travail "Gestion de la fréquentation"

Gestion des accès au Mont-Blanc Réflexion prospective, coordination, nouveaux itinéraires...	Groupe de travail « Gestion de la fréquentation »
Valorisation, mise en réseau et amélioration de l'environnement et de l'accueil des grands cols (Petit et Grand Saint Bernard, Montets, Roselend, Joly)	Groupe de travail "Gestion de la fréquentation"
Créer une réserve financière alimentée par les aménageurs pour garantir le démontage ou la requalification des installations vieillissantes	Comité de pilotage restreint

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Gestion de l'accès au Mont-Blanc versant italien avec guides + secours alpin – programme de sensibilisation et d'information pour les alpinistes et les randonneurs – les dangers, les précautions, les secours...	Pilote Fondation Montagne Sure
Site de la Pointe Helbronner	
Val Vény et Val Ferret	Commune de Courmayeur
Programme VIVA	Région autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Information et prévention concernant l'accès au Mont-Blanc	Saint Gervais / Chamonix
Requalification du Mont Lachat	Les Houches/ St Gervais
Requalification de l'accueil et amélioration environnementale du site de l'Aiguille du Midi	Commune de Chamonix
Requalification de l'accueil et amélioration environnementale du site du Montenvers	Commune de Chamonix
Réhabilitation environnementale du site du Col des Montets et rénovation du Chalet d'accueil de la réserve Naturelle des Aiguilles Rouges	Commune de Chamonix
Valorisation de sites balcons accessibles à tous : Passy – Plaine Joux / Col du Joly	Communes de Passy / Contamines
Réhabilitation du site des Chapieux - Gestion du stationnement aux Chapieux. - Pérennisation et amélioration du système de navettes aux Chapieux - Amélioration du point d'accueil aux Chapieux (odeurs etc….)	Commune de Bourg Saint Maurice

- Gestion de la route communale 'Chapieux – Ville des Glaciers' – réservée uniquement aux ayants droits afin de limiter les véhicules à moteur sur cet itinéraire. (test durant l'été 2012)	
Démontage des pylônes de Plan Praz (technique innovante de grignotage)	Commune de Chamonix

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Parc d'attraction du Chatelard et Emosson (barrages, dinosaures) – projet de rénovation en cours. Optimiser l'accessibilité – Favoriser les TC (stationnement, navette estivale)	Communes et OT
Col de la Forclaz, Trient –valorisation du site historique, de l'accès et des vues sur le glacier du Trient, du TMB	Communes et OT
Plateau de Barme ? Combe de l'A ?	Communes et OT
Champex-Lac – valorisation du site (lac, marais, jardin alpin, fort, etc.) et des activités de loisirs et de découverte qui y sont associées ; appui pour la rénovation de la remontée mécanique de la Breya	Communes et OT
Gorges du Trient	Communes et OT

Axe 5 : Amélioration du réseau de refuges et de cabanes :

L'Espace Mont-Blanc s'engage à promouvoir 3 types d'améliorations appelées à prendre place dans une "Charte d'engagement de la qualité environnementale des refuges" :

- Améliorations environnementales :
  - Équipement d'assainissement propre sur tous les refuges avec réduction des quantités d'eau consommée.
  - Protection des zones de captage d'eau
  - Réduction des déchets, suppression du brûlage

- Améliorations sociales :
  - Implication des refuges dans les programmes de sensibilisation des publics et recherche scientifique
  - Formation des gardiens.

- Améliorations économiques
  - Produits touristiques innovants destinés à rallonger les saisons
  - Promotion des produits du terroir

Dans le même temps, l'Espace Mont-Blanc proposera des solutions innovantes de bonne qualité environnementale pour pérenniser/aménager les accès aux refuges qui sont de plus en plus souvent remis en cause par les changements climatiques, le recul des glaciers, le dégel du permafrost, les chutes de pierres.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC

Amélioration de l'accueil

Renforcement du réseau des refuges du Tour du Mont-Blanc	Association des gardiens du TMB
Création d'un réseau transfrontalier des refuges de haute montagne, échanges de pratiques entre gardiens, charte d'engagement environnemental et social...	Groupe de travail « Fréquentation »
Gestion du portail web de valorisation de la randonnée « Autour du Mont-Blanc »	CCPMB / FMS

Pérenniser / aménager les accès aux refuges

Travaux d'amélioration des accès aux refuges d'altitude et en minimisant les impacts du réchauffement climatique (accès Mont-Blanc, accès aux refuges de la Mer de Glace, aux refuges du Val Ferret, au Refuge Monzino et aux autres refuges italiens)	Groupe « Réchauffement climatique » / projet Eco innovation en altitude

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Système VIVA (protocole structures d'accueil éco- durables)	Région Autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés
projet éco innovation en altitude – sites pilotes pour le traitement des eaux usées...	Région Autonome Vallée d'Aoste. Assessorat de l'environnement + FondMS
Réseau de réservation des refuges ; portail web de valorisation de la randonnée « Autour du Mont-Blanc »	FondMS et Courmayeur (suite du PIT H4)
Réhabilitation, nettoyage, entretien de cabanes non gardées – bivouacs	CAI – Courmayeur et guides
Allongement de la période d'ouverture des refuges de moyenne altitude jusqu'au 10/15 octobre si possible	Région autonome Vallée d'Aoste. Assessorat du Tourisme

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Charte d'engagement de la qualité environnementale des refuges (travaux de réhabilitation, assainissement, …)	FFCAM
Réhabilitation, nettoyage, entretien de cabanes non gardées	Communes
Amélioration du réseau de refuges sur le tour des Fiz	OT Passy
Réhabilitation du refuge Robert-Blanc : Renforcement de l'alimentation en électricité du refuge / Raccordement à internet (réservation en ligne) / Sécurisation de l'accès au glacier des glaciers	Commune de Bourg St Maurice
Adhésion de l'ensemble des hébergeurs "Montagne" de Bourg St Maurice au système de réservation en ligne des refuges du TMB (Autourdumontblanc), valorisant le point de départ du Tour de la gare SNCF.	Commune de Bourg St Maurice

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Actions de sensibilisation et application du Vade-mecum du projet « éco-innovation en altitude »	Association Groupe Romand Cabane Suisse (AGRCS)

Axe 6 : Activités et produits touristiques de pleine nature :

Les acteurs de l'Espace Mont-Blanc vivent notamment des activités de pleine nature. Les visiteurs en profitent pour s'enrichir physiquement, émotionnellement, culturellement.

Elles sont aussi l'axe prioritaire de diversification économique par rapport aux activités prééminentes que sont le ski alpin et l'alpinisme. Pour optimiser ces activités au cœur de l'environnement et de l'économie d'Espace Mont-Blanc, le Plan stratégique d'actions a pris deux orientations complémentaires :

- renforcer les activités douces de pleine nature
- les organiser et réduire leurs impacts sur le milieu naturel

ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC

Organiser les activités de pleine nature pour réduire les conflits d'usage et protéger les ressources

Définir les règles générales d'aménagement des itinéraires et des sites de pratiques & Rédiger des chartes de bonnes pratiques par activités (VTT, randonnée, ski de randonnée, ski hors pistes, vol libre…)	Groupe de travail « Fréquentation » et communes de l'EMB
Définition de règles pour organiser les courses et manifestations (en prenant exemple sur la Charte environnementale de l'UTMB)	PCET
Elaboration d'un schéma transfrontalier des activités de pleine nature	Groupe de travail « Fréquentation »
Echange d'expériences pour la gestion des risques liés aux activités de pleine nature et développement d'outils innovants destinés à la gestion des flux	Groupe de travail « Fréquentation »

Produits touristiques de pleine nature

Création d'un réseau de professionnels engagés sur la diversification notamment sur l'intersaison (produits touristiques d'automne, découverte scientifique, stages culturels...) Élargir les saisons, promouvoir des activités douces.	Groupe de travail « Fréquentation »

Organisation de séjours transfrontaliers : , valorisation des itinéraires moins fréquentés	Groupe de travail « Fréquentation »
Elargissement du concept de Musée à ciel ouvert à l'ensemble de l'EMB	CCVCMB
Valorisation des sites balcons accessibles à tous : aménagement pour les contemplatifs, personnes à mobilité réduite...	EPPM / ASPERT, …
Extension du dispositif des Ambassadeurs du Mont-Blanc à certains secteurs du massif le justifiant	Commune de Saint Gervais

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Système VIVA (Développement d'un tourisme axé sur les principes d'éco durabilité (accès, activités et structures d'accueil éco-durables)	Région Autonome Vallée d'Aoste. Assessorat du Tourisme et Espaces protégés
Réseau de valorisation touristique des sites protégés en Vallée d'Aoste	Région Autonome Vallée d'Aoste. Assessorat du Tourisme et Espaces protégés
Développement des produits touristiques d'automne pour favoriser la diversification des flux touristiques Organisation de manifestations en automne (septembre/octobre) pour servir pour le start up	Région Autonome Vallée d'Aoste. Assessorat du Tourisme

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Articulation avec le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires de pleine nature (PDESI)	CG 74 et 73 / CCPMB / CCVCMB
Valorisation des sites de Plaine Joux, Merlet	Communes de Passy / Les Houches, …
Classement d'éléments du patrimoine vernaculaire (ND de la Gorge, Vallorcine...)	Communes des Contamines / Vallorcine, …

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Planification des itinéraires selon la Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs (LIML), depuis janv. 2012, et activités de promotion.	Communes concernées et Canton

Développement de la carte interactive dédiée à la randonnée pédestre autour du Mont-Blanc et aux autres types d'activités touristiques (hôtellerie et restauration)	Canton, commune et OT
Sentiers à thèmes : labellisation à étudier, restauration de l'existant, soutenir les nouveaux projets	Communes concernées et Canton + VALRANDO

Axe 7. Préserver les alpages et la forêt d'altitude :

Les alpages et la forêt d'altitude sont peu présents dans le massif glaciaire mais offrent une double richesse : en termes de paysage et de biodiversité.

L'Espace Mont-Blanc souhaite préserver très fortement ces espaces rares pour permettre aux activités agro-forestières de se poursuivre dans les meilleures conditions et pour garantir la qualité des très grands paysages.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC

Gestion concertée des alpages d'altitude et notamment des alpages transfrontaliers

Equipements agro-touristiques visant à faciliter les conditions d'exercice des alpagistes et à réduire les impacts de la fréquentation sur l'agriculture	Démarche PPT en France et équivalents en Suisse et en Italie
Réhabilitation du patrimoine pastoral	
Diagnostic de pâturage et gestion raisonnée : réduction des traitements phytosanitaires, plan de charge, conduite des troupeaux	

Mise en œuvre d'une Charte Forestière à l'échelle transfrontalière

Coordination des initiatives prises dans les 3 pays du type Charte forestière du Pays du Mont-Blanc, en Suisse et en Italie	Groupe de travail « Espaces naturels »

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Plan d'aménagement des pâturages Val Vény et Val Ferret (Diagnostic de pâturage et gestion raisonnée)	Région Autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés Plan de gestion des sites Natura 2000
Plan d'aménagement des forêts publiques du Val Ferret	Région Autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés Plan de gestion des sites Natura 2000

Mesures de conservations des habitats à prairie (pelouses) et des habitats forestiers (DGR 3061/2011)	Région Autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Charte Forestière Haute Savoie à étendre au Pays du Mont-Blanc Charte forestière Savoie en cours avec l'APTV	
Equipements pastoraux HQE	SEA 73 et 74
Equipement des sentiers de la vallée des Chapieux en dispositif de franchissement des clôtures.	Commune de Bourg Saint Maurice
Promotion de l'agriculture de haute montagne : -Organisation d'un marché de producteurs et d'artisans tous les mercredis de l'été -Organisation de la fête des fromages -Organisation de la « Démontagnée »	Association « Goûts et Saveurs du Mont-Blanc »
Mise en place de contrôle sur le respect des conventions agricoles (entretien du foncier communal par les agriculteurs). Echanges d'expérience sur la gestion des conventions agricoles.	Commune de Bourg Saint Maurice

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Soutien aux projets de développement régionaux (PDR) en cours (Vallée d'Illiez) et à l'étude (Entremont)	Communes et Canton
Réflexion : gestion régionale des alpages, troupeaux de service (embuissonnement)	Exploitants, communes et canton
Soutien aux projets agro touristiques – utilisation des outils et aides existants (charte, guide ad 'hoc, vademecum, programme de soutien financier)	Exploitants, Valais Wallis Promotion et Canton
Soutien et renforcement de la valorisation des produits du terroir, en s'appuyant sur les initiatives déjà existantes	Exploitants et Canton
Appui aux projets de réseaux agro écologiques (encore à préciser)	Exploitants, communes et Canton

Axe 8 : Réglementation environnementale :

L'Espace Mont-Blanc souhaite harmoniser les pratiques et les interprétations des législations locales afin que les ressources environnementales soient mieux protégées et que les usagers du territoire n'aient pas à modifier leurs comportements en fonction des vallées ou lignes de crêtes.

Cette démarche vise à donner à l'ensemble du Massif glaciaire et des zones protégées sur les trois pays, une cohérence jusqu'à présent inconnue. Cette cohérence se renforcera progressivement au fur et à mesure :

- des échanges d'expérience entre les services en charge de la protection de la nature
- de la formation et de l'information des professionnels de la montagne (Remontées mécaniques, Guides et Accompagnateurs, Moniteurs de ski, Gardiens de refuge et hôtellerie-restauration de montagne, agents pastoraux

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Harmonisation des politiques visant la minimisation des impacts des pratiques pouvant porter atteinte à l'environnement (Bivouac/camping d'altitude, circulation motorisée dans les espaces naturels, politique de gestion des déchets en altitude, cueillette des cristaux, restitutions glaciaires, cueillette des champignons, …)	Groupe de travail « Espaces naturels »
Echange d'expériences et coordination entre les services en charge de la police de la nature	Groupe de travail « Espaces naturels »
Information/formation des professionnels de la montagne	Fondation Montagne Sûre avec Cies des guides, AEM, Associations de gardiens de refuge, Sociétés de remontées mécaniques, ENSA…

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Application des Lois régionales de référence	

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Charte des cristalliers	Commune de Chamonix
Création d'une « Brigade Verte » intervenant sur sites classés et fond de vallée, en coordination avec les gardes des Réserves Naturelles	
Valorisation, échange d'expérience et rédaction d'une charte de valorisation des sites classés versant Savoie : Chapieux, Col du Cormet de Roselend, Table d'Orientation de la Croix du Bonhomme	Commune de Bourg Saint Maurice

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Sensibilisation et renforcement des dispositions légales et/ou des restrictions locales dans les domaines où la pression sur les ressources est excessive (circulation motorisée sur certains chemins forestiers et alpages ; cueillette de champignons ; …)	Communes et Canton
Harmoniser les pratiques communales, notamment pour le bivouac	Communes et Canton

Axe 9 : Réduire l'impact des survols aériens motorisés ou non motorisés :

Le survol du massif étant à l'origine de pollutions sonores importantes, l'Espace Mont-Blanc tente d'une part de se donner les moyens d'appliquer la réglementation en vigueur de part et d'autre de la frontière mais cherche également à en limiter l'impact en ouvrant la discussion avec les professionnels et pratiquants pour mettre en place une charte de bonne conduite et identifier des dispositions compatibles avec le site (horaires des vols, hauteur de survols, zones à éviter, etc.).

Par ailleurs, les Communes qui se « partagent » le sommet du Mont-Blanc, notamment Courmayeur, Chamonix et Saint Gervais sont très souvent sollicitées pour octroyer des autorisations de déposes héliportées exceptionnelles sur le Mont-Blanc pour des raisons professionnelles (prises de vue, opérations caritatives, etc.). Sans attendre un encadrement formel de ces pratiques, les Maires de ces communes se sont mis d'accord pour ne pas autoriser de dépose en son sommet et s'échangent de plus en plus les informations, pouvant aller dans certains cas à des prises de position commune.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Création d'un groupe de travail pour avancer sur ces 3 points : -Clarification et coordination de la réglementation et des règles communes -Rédaction d'une charte de bonne conduite, sensibilisation des pilotes, clubs, opérateurs aériens motorisés et harmonisation des pratiques -Définition des couloirs et horaires de survols en concertation avec les acteurs	Groupe de travail « Espace aérien »
Réduire les impacts des déposes héliportées tant en matière de bruit que de gaz à effet de serre.	
Concertation avec les guides et moniteurs de ski pour créer des activités alternatives à l'héliski et l'hélibike	Groupe de travail "Fréquentation"
Former et informer les acteurs pour optimiser l'approvisionnement des Former refuges afin de limiter les trajets héliportés	Projet Eco-innovation en Altitude Alcotra

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Définition des couloirs et horaires de survols sur tout le Massif	Région Autonome Vallée d'Aoste.
Mesure de conservation pour les espèces de faune (DGR 3061/2011	Région Autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés
Sensibilisation du grand public au dérangement dû aux survols pour adapter progressivement cette pratique très recherchée par les touristes, qui doit tenir compte des exigences de protection.	Région Autonome Vallée d'Aoste. Assessorat Tourisme

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Réduction des impacts des manœuvres militaires	Préfecture
Développement d'accord avec le vol libre de type Natura 2000 et l'appréhension des nouvelles disciplines aériennes (wing suit, …)	Fédérations / Communes

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
La base réglementaire est constituée par le plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA). Actuellement, une place d'atterrissage en montagne pour hélicoptères et avions se situe à Trient, sur la zone « cœur de massif ». Pour l'instant, il est prévu de maintenir cette place d'atterrissage et aucun changement ne sera effectué à court terme à ce sujet sur le versant suisse de l'EMB.	Canton et Confédération
Sensibilisation des pilotes (existante)	Canton (service de la chasse, de la pêche et de la faune)
Programme « éco-innovation en altitude » : synergie entre cabanes pour l'héliportage nécessaire à l'approvisionnement des cabanes d'altitude.	Canton et AGRCS

Axe 10 : Protéger les populations des risques naturels :

La montagne est un territoire en mouvement. Les risques naturels sont nombreux et parfois très violents. Ils s'aggravent avec le changement climatique : inondations, éboulements.
Les risques naturels trouvent, dans la majorité des cas, leur source en altitude (avalanches, glaciers, chutes de pierres, inondations...)

Des outils pédagogiques importants ont pu être élaborés en la matière dans le cadre du projet dédié à l'éducation à l'environnement notamment.

Le Plan de Gestion vise désormais à :
- renforcer les solidarités entre les vallées entourant le Mont-Blanc en cas de catastrophe
- renforcer les échanges d'expérience dans la lutte contre les risques naturels
- engager des actions significatives pour aider les collectivités à protéger leurs populations (travaux et pédagogie)

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Renforcement de la sensibilisation et de la prévention : - Echanges d'expériences - Engagement de programmes de sensibilisation participatifs communs - Capitalisation en matière de connaissance (dégel permafrost, réduction des glaciers, crues...) : vulgarisation et partage des études entre les services météo, aménagement, sécurité civile - Organisation d'une solidarité en cas de catastrophes (ex : tempête nettoyage forêt...) - Produits pédagogiques en Forêt de protection	Chamoniarde et Fondation Montagne Sure. (Prolongement du projet Risk Nat)

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Capitalisation des études et leur traduction en lignes guide pour les administrateurs locaux (dégel permafrost, réduction des glaciers, crues, avalanches...) ; vulgarisation des études ; point de sensibilisation et d'interprétation pour la population et les touristes ; ateliers d'information sur la sécurité en montagne (nivologie en hiver ; glacier et crevasses en été) Engagement de programmes de sensibilisation participatifs communs – information sur social network et web	Fondation Montagne Sûre
Organisation d'une solidarité en cas de catastrophes – synergies entre services de secours – gestion de voies d'accès commune	Fondation Montagne Sûre

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Appui aux Sociétés de secours locales :	Val Montjoie, La Chamoniarde
Sécurisation du torrent d'Armancette	Commune des Contamines
Glacier de Tête Rousse	Commune de Saint Gervais
Paravalanche de Taconnaz	CCVCMB
Sécurisation du camping/aire de bivouac des Chapieux	Commune de Bourg St Maurice

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Cartes de dangers : compétence communale, avec soutien du canton. Report des zones de dangers naturels sur les plans d'affectation communaux.	Communes et Canton
Inventaire des glaciers à risques réalisé	Canton
Inventaire des zones à pergélisol en cours	Canton

PLAN D'ACTIONS CONCERNANT LES ESPACES VALLEENS ET URBANISES

Les milieux concernés sont constitués :
- des vallées directement en lien avec le massif glaciaire : hautes vallées de l'Arve, du Val Ferret suisse, du Val Vény Val Ferret italien, de la vallée du Trient
- des espaces qui ont un lien secondaire avec le cœur du Massif : communes plus distantes ou moins interdépendantes des espaces glaciaires ou protégés de haute montagne.
- des espaces urbanisés tels les villages et stations de « deuxième couronne ».

Une stratégie commune de protection et de valorisation des ressources :

L'Espace Mont-Blanc considère que tous les espaces valléens entourant le Mont-Blanc ne peuvent se prévaloir de son image que s'ils contribuent à la servir. Aussi, ces territoires valléens et urbains s'engagent à être exemplaires sur le plan agricole, sur la lutte contre la concurrence foncière, sur les politiques concernant le transport, l'énergie et la qualité de l'air, le logement et les services à la population, l'écoresponsabilité, le soutien aux nouvelles activités et la culture.
Les collectivités souhaitent ainsi œuvrer concrètement à l'excellence sociale, économique et environnementale à travers une dynamique d'activités.

Axe 11 : Habitat et services à la population permanente :

L'Espace Mont-Blanc est résolument un territoire d'exception environnementale où vivent des populations très actives. Le logement est devenu un enjeu important, au moment où la pression immobilière est devenue intolérable pour l'environnement (étalement, perte de qualité des espaces...) autant que pour les habitants (coût des logements, absence de logement permanent, obligation de se loger à plusieurs dizaines de kilomètres...)

Pour pallier cette difficulté, Espace Mont-Blanc souhaite mettre en place une politique concertée entre les 3 pays pour favoriser le logement des populations locales dans de bonnes conditions.

Complémentairement, Espace Mont-Blanc prévoit de favoriser le maintien des services de proximité à la population.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC

Création d'habitat permanent

Mettre en place une politique foncière de long terme en vue de la création d'habitats permanents	Groupe de travail « Stratégie foncière »
Recherche des outils réglementaires (économique, foncier, urbanisme, fiscaux, sociaux, contractuels...) destinés à favoriser la production de logements permanents	Groupe de travail « Stratégie foncière »
Mettre en place une politique de transformation de résidences secondaires en résidences principales ou logements saisonniers	Groupe de travail « Stratégie foncière »

Favoriser les services de proximité à la population :

Mutualisation des locaux et des personnels	Collectivités concernées
Transport pour tous	Collectivités concernées
Maintien des commerces de proximité (pharmacies, épiceries, dépannage…)	Collectivités concernées
Télémédecine et médecine de montagne	Réseau Résamont

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Réseau Résamont – médecine de montagne autour du Mont-Blanc - USL VdA ; FondMS ; Ifremmont de Chamonix ; HPMB – applications de télémédecine en haute montagne ; recherche appliquée sur la médecine de montagne ; DocMont – centre de documentation international sur la médecine de montagne (Ifremmont)	Fondation Montagne Sure
Réalisation d'un état des lieux sur les problèmes réels concernant les services aux populations et le logement (Voir le document « Programme de développement touristique de la Commune de Courmayeur » réalisé par l'IRE)	Commune de Courmayeur

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Appliquer les dispositions foncières permettant aux communes de faire des « zones émettrices/réceptrices de COS »	Commune de Saint Gervais
Politique de préemption foncière et d'achat de terrain par les collectivités	Collectivités concernées
Coordination de l'offre et la demande de logement social sur les communes	PLH / CDRA
Poste, maison de santé, épicerie sociale	Collectivités concernées
Transport à la demande (TAD)	PDU
Mise en place d'un droit de préemption des fonds de commerces	FISAC

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Stratégie d'hébergement touristique pilotée par le Service du développement économique (SDE)	Canton
Stratégies communales pour limiter des lits froids et assurer une offre correcte en logements (pris abordables et objets en nombre suffisant) pour les habitants et travailleurs locaux.	Communes
Application de la loi fédérale limitant l'acquisition d'immeubles par des personnes de l'étranger (Lex Koller) à travers la fixation de quotas répartit entre les régions touristiques déterminées	Canton et communes

Axe 12 : Redonner toute leur place à l'agriculture et la forêt :

La qualité des espaces naturels du Massif du Mont-Blanc tient notamment à la valeur des activités agricoles, pastorales, forestières. Cependant, ces activités se déploient dans un milieu difficile et elles sont concurrencées par l'urbanisation et le développement touristique.
Espace Mont-Blanc veut donner une priorité à ces activités pour retrouver des équilibres de fonctionnement naturel des territoires.
Quatre grandes orientations sont définies :
- L'agriculture nourrit et se développe autour de circuits courts.
- Les alpages constituent un patrimoine majeur à préserver
- Les dynamiques foncières doivent s'inverser et désormais profiter à un renouveau de l'activité agricole
- L'exploitation forestière peut être optimisée quantitativement et qualitativement tout en diversifiant l'usage de la forêt

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC

Développement des circuits courts & produits locaux

Consolidation des filières Espace Mont-Blanc	Association « Gouts et Saveurs du Mont-Blanc »
Circuits courts / jardins potagers / création marché de producteurs de proximité	Association « Gouts et Saveurs du Mont-Blanc »
Participation aux manifestations transfrontalières et/ou locales de promotion des produits de terroir	Association « Gouts et Saveurs du Mont-Blanc »
Labellisation locale du bois	
Utilisation de la pierre locale (carrières)	

Mise en œuvre d'une Charte Forestière à l'échelle transfrontalière

Coordination des initiatives dans les 3 pays	Groupe de travail « Espaces naturels »

Actions foncières

Echanges d'expérience sur la mobilisation du foncier agricole	Groupe de travail « Stratégie foncière »
Coordination transfrontalière d'une politique plus ambitieuse de préservation des terres agricoles Protection des sièges d'exploitation dans les vallées	Groupe de travail « Stratégie foncière »
Réinstallation d'agriculteurs sur productions innovantes Développement des activités agrotouristiques en fond de vallée : ferme pédagogique, goûter à la ferme...	Projets « Produits d'Hauteur » / « Mesalpes »
Animations à destination des scolaires	Projets « Produits d'Hauteur » / « Mesalpes »

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Sensibilisation au métier d'agriculteurs de montagne et à la qualité des produits	Région Autonome Vallée d'Aoste. Assessorat Agriculture
Mesures de conservations des habitats à prairie (pelouses) et des habitats forestiers (DGR 3061/2011)	Région Autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Plan Pastoral Territorial	CCPMB/APTV
Troupeaux d'intérêt collectif	SEA 74
Chartes Forestières	CCPMB/APTV
Coordination des politiques foncières au sein d'un SCOT intercommunal	CCPMB
Promotion des filières locales de viande	SAS « Monts et Vallées »…

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Soutien aux projets de développement régionaux (PDR) en cours (Vallée d'Illiez) et à l'étude (Entremont)	Communes et Canton
Réflexion : gestion régionale des alpages, troupeaux de service (embuissonnement)	Exploitants et communes
Soutien aux projets agro touristiques – utilisation des outils et aides existants (charte, guide ad 'hoc, vademecum, programme de soutien financier)	Exploitants, communes et Canton
Soutien et renforcement de la valorisation des produits du terroir, en s'appuyant sur les initiatives déjà existantes	Exploitants, communes et Canton
Appui aux projets de réseaux agro écologiques (à préciser)	Exploitants, communes et Canton

Axe 13 : Appui aux nouvelles activités (transformation, énergie, artisanat...) :

Le territoire ne vit que si les activités se renouvellent et progressent en excellence économique, sociale, environnementale.
La politique de promotion économique du territoire sera concertée entre les 3 pays afin d'accueillir des activités compatibles avec sa richesse environnementale.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Encourager l'innovation et la collaboration pour le développement économique et la création d'entreprises	Projet à monter avec la Fondation The Ark, ATTIVA et services économiques français
Favoriser l'émergence de petites entreprises en lien avec le territoire, faciliter la recherche de locaux d'entreprises	Groupe de Travail « Prospective socio-économique »
Développer les synergies : formation, innovation, clusters d'entreprises	Groupe de Travail « Prospective socio-économique »

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Attiva	Chambre de Commerce Vallée d'Aoste
Mountain Labs (capteurs de monitoring du territoire ; applications hi-tech de télémédecine)	Fondation Montagne Sure

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Grappe d'entreprises, Mountain Labs	CCVCMB
Pépinières d'entreprises (ex : Combloux)	Collectivités concernées

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
La Fondation The Ark pour l'innovation en Valais réunit sur plusieurs sites technologiques valaisans un incubateur de start-up et des prestations de soutien à la recherche et à l'innovation. Elle est active dans l'énergie, les sciences de la vie ou encore l'informatique.	Canton et Fondation The Ark

Axe 14 : Projet culturel :

La culture est le ciment entre les populations. Cette culture doit aider le territoire à anticiper, protéger, gérer et innover.

En matière culturelle, les axes d'actions sont au nombre de 3 :
- Valoriser et faire évoluer la culture des acteurs pour développer les capacités à prendre en compte simultanément les enjeux sociaux, environnementaux, économiques.
- Ouvrir la montagne aux jeunes
- Améliorer les politiques culturelles locales, les coordonner.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Coordonner et échanger sur les événements et initiatives culturels Mise en réseau des lieux culturels	Groupe de travail « Fréquentation » / Triangle de l'Amitié
Animation culturelle transfrontalière provoquant un débat sur les valeurs de la montagne, sa réhabilitation, la qualité des ressources, la biodiversité...	Groupe de travail « Réchauffement climatique »
Valorisation des coutumes agropastorales communes : combats de reines, foires agricoles, inalpes, désalpes,... en lien avec la valorisation des productions locales	Association « Gouts et Saveurs du Mont-Blanc »
Candidature de l'alpinisme au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO	Communes de Chamonix / Courmayeur
Mise en œuvre d'un Projet culturel visant les jeunes locaux et les jeunes visiteurs (effectifs et potentiels)	Association TFK
Classement d'éléments du patrimoine	Collectivités concernées
Musée à ciel ouvert à étendre à l'ensemble du territoire EMB	Groupe de travail « Réchauffement climatique »

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Maison des Guides de Courmayeur	Association des Guides de Courmayeur
Séjours transfrontaliers sur le tour du Mont-Blanc pour les jeunes des 3 Pays	Région Autonome Vallée d'Aoste. Assessorat Environnement + FondMS

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Maison de Haute Tour	Commune de Saint-Gervais
Centre de la Nature Montagnarde	Commune de Sallanches
Espace Samivel	Commune des Contamines
Événementiels : Mont-Blanc Versant Durable, fête de la nature, fête des glaciers, fête des RN et espaces protégés	Collectivités concernées
Valorisation des activités de Haute Montagne en Chapier : Organisation de la fête des fromages et de la « démontagnée »	Commune de Bourg Saint Maurice

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Renforcement du réseau (Fondation Gianadda, Fondation Tissieres, Galerie Victoria, Musée Marconi, etc.) et valorisation des complémentarités entre offre culturelle et accueil (offres combinées)	OT
Organisation des journées transfrontalières du Festival International Folklorique d'Octodure (FIFO)	FIFO et communes
Réseau de sites culturels, bâtiments protégés et monuments historiques Itinéraires à haute valeur historique classés par « ViaStoria »	

Une qualité de vie durable :

Axe 15 : Transport (et qualité de l'air) :

La qualité de l'air et la réduction des pollutions visuelles imposent à Espace Mont-Blanc de considérer les transports comme un des enjeux les plus importants. Il est urgent de réduire les impacts du transport de personnes et de marchandises.
A cet effet et de longue date, le territoire s'est engagé en faveur d'une limitation du transport de transit de marchandises incompatible avec les exigences environnementales d'un espace de montagne. En parallèle, le territoire se doit d'être exemplaire dans sa gestion des déplacements à l'échelle locale et a engagé pour ce faire des démarches en faveur du transport collectif routier et ferroviaire, de la mobilité douce…
Il est par ailleurs essentiel d'agir par tous les moyens pour réduire les gaz à effet de serre et le bruit.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC

Faire des systèmes de transports collectifs un vrai produit touristique majeur et expérimenter des dispositifs pour la gestion des "derniers kilomètres"

Pérenniser les systèmes de navettes desservant les sites sensibles	Groupe de travail « Gestion de la fréquentation »
Développer et promouvoir les liaisons transfrontalières (projet Pass Mont-Blanc, liaison entre les pôles touristiques majeurs…)	Via Mont-Blanc
Développer l'offre ferroviaire entre la Suisse et Chamonix/St Gervais (proposer un accès TGV via Martigny, favoriser les déplacements internes sans voiture...)	PDUs/ SNCF / TMR
Expérimenter le car long courrier pour acheminer les touristes en station depuis leur ville d'origine	Groupe de travail « Gestion de la fréquentation »

Réduire les gaz à effet de serre

Programme concerté entre les 3 pays pour inciter aux modes de déplacements doux_(piétons, plans train + vélos, traction animale…)_et de réduction de la voiture individuelle	PCET

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Navette du Val Vény et du Val Ferret (Interdiction aux véhicules privés pendant l'été Val Veny et Ferret)	Commune de Courmayeur
Plan régional des Transports en commun	Région Autonome Vallée d'Aoste. Département des Transports
Ligne ferroviaire Aoste Pré St Didier	FFSS + Région Autonome Vallée d'Aoste. Assessorat des transports

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Pérenniser et améliorer la navette des Chapieux Gestion de la route communale 'Chapieux – Ville des Glaciers' – réservée uniquement aux ayants droits afin de limiter les véhicules à moteur sur cet itinéraire. Valoriser l'accès au Tour du Mont-Blanc depuis la gare SNCF de Bourg-Saint-Maurice	Commune de Bourg St Maurice
Déployer d'autres dispositifs de Navettes : Chedde / Plaine Joux, Merlet	Groupe de travail « Gestion de la fréquentation «
Centrale de mobilité - Schéma de la mobilité PMB	CCPMB
Soutien aux projets ayant recours à la traction animale	Commune de Megève
Projet Vallée Ecotouristique Exemplaire	CCVCMB
PDU CC Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (mise en œuvre du Schéma de Mobilité Douce…)	CCVCMB
Mise en place d'un PDU sur la CC Pays du Mont-Blanc	CCPMB

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Evaluer les mesures complémentaires possibles pour renforcer l'accessibilité en TC aux sites touristiques (et la viabilité des liaisons, notamment navettes saisonnières). Exemples de la Combe de l'A, de Van d'En Haut, du barrage d'Emosson.	Communes et Canton
Evaluer les besoins de renforcement des liaisons des TC avec les grands itinéraires touristiques (TMB), et les moyens d'encourager leur utilisation.	Communes et Canton
Appui aux Conceptions directrices en matière de mobilité (par ex. planification en cours à Entremont)	Communes et Canton

Axe 16 : Autonomie énergétique des vallées (et qualité de l'air) :

L'Espace Mont-Blanc souhaite améliorer l'autonomie énergétique de ses vallées et ainsi réduire leur empreinte écologique. De nombreuses sources d'énergie locales peuvent être mieux utilisées : solaire, méthanisation, bois énergie, hydroélectricité, (pico, micro, macro centrales, éolien, récupération de chaleur...)
Pour ce faire deux grandes orientations sont poursuivies :
- réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments
- valoriser les ressources énergétiques locales
Des acteurs en Valais ont déjà expérimenté des solutions. L'enjeu est aujourd'hui de les partager et de les diffuser sur le territoire.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Identification des ressources énergétiques locales mobilisables (hydroélectricité, solaire, méthanisation et bois énergie) sur les 3 pays	Planification énergétique territoriale
Echange d'expériences autour du Plan Climat Energie Territorial et des Plans énergétiques Communaux et intercommunaux	PCET
Réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments	Planification énergétique territoriale
Projet « Mt-Blanc Villages durables » : 5 volets à poursuivre (extension géographique et passage aux phases suivantes : planification, projets, réalisations)	Planification énergétique territoriale

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Guichets info énergie pour réduction facture énergétique des foyers en valdigne Morgex	Communes de La Salle et de Morgex
Diagnostic énergétique et certification des bâtiments publics	Arpa

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Développement de projet de production d'énergie hydroélectrique : Plan d'actions (le Lavancher, le Pscheu…)	CCVCMB
Soutien à la filière bois - énergie	CCVCMB
Audits consommation énergétique éclairage public + bâtiment publics PMB	CCPMB

Développement de réseaux de chaleur urbaine	Communes de Chamonix, Saint-Gervais
Plan Climat Energie territorial (PCET)	CCVCMB
Actions sur l'habitat : incitation à la mise en œuvre de modes de chauffage moins polluants	PPA
Programme participatif : suivi des lichens comme bio indicateurs	Asters

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Projet « Mont-Blanc Villages durables » : 5 volets à poursuivre (extension géographique et passage aux phases suivantes : planification, projets, réalisations). Concrétisation des Plans directeurs communaux des énergies(PDcEn) et développement du Projet « Mont-Blanc Villages Durables » dans les domaines de la géothermie et de la filière bois-énergie. Pour ce faire, une collaboration est prévue avec le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM) qui mène de nombreuses actions innovantes. Cet organisme a notamment mis en place un cadastre énergétique qui lui permet d'identifier la meilleure source d'approvisionnement d'un territoire selon son potentiel énergétique (ensoleillement, vent, présence de bois…).	Communes, Canton et CREM
Mise en œuvre du plan cantonal de protection de l'air (depuis 2009), en particulier la diffusion aux Communes du guide spécifique (2012) et la mise en œuvre des mesures spécifiques	Communes et Canton
Soutien aux projets de chauffages centralisés au bois (plusieurs réflexions en cours)	Communes et Canton
Poursuite du suivi de la qualité de l'air (réseaux cantonal « Resival » et international « Transalpair »)	Canton

Axe 17 : Développement durable et éco-responsabilité :

Pour déployer une réelle politique de développement durable et d'écoresponsabilité, il est important d'associer, former, conseiller, mobiliser les acteurs locaux. De plus, il importe également d'inciter et accompagner les innovations dans tous les domaines.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Coordonner les acteurs existants (associations administrations, collectivités) pour créer un réseau de Conseil en développement durable	PCET
Promotion et soutien des investissements éco responsables	PCET
Accompagner les habitants, socioprofessionnels, élus pour mettre en œuvre des innovations en matière de développement durable (guichet info énergie)	PCET / Valdigne
Mise en œuvre de Plans éco-responsables dans les établissements publics ou semi-publics et privés	PCET
Développement d'un tourisme axé sur les principes d'éco durabilité (accès, activités et structures d'accueil éco-durable)	PCET / Groupe de travail « Réchauffement climatique »

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Système VIVA	Région autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés
Guichets info énergie pour réduction facture énergétique des foyers en Valdigne Morgex	Communes de La Salle et de Morgex
Mobilisation des activités touristiques, des commerces, du secteur des bâtiments, du secteur des ventes immobilières, des activités agricoles, de l'artisanat	Service Tourisme RAVA

ACTIONS EN FRANCE (F)	
SITOM (compostage, tri)	CCPMB
Conseil Local de Développement	CCPMB
PCET et PPA	CCVCMB
Mise en place de Plans Eco-responsable : ex PDA mairie	
Création d'un club d'émulation (ex Club d'entreprises CNM)	

ACTIONS EN VALAIS (CH)	
Initiative de la Fondation pour le Développement Durable des régions de Montagne (FDDM) : proposer des gestes quotidiens éco-responsables au sein des administrations cantonales et communales concernées (Agenda 21).	FDDM

Axe 18 : Conservation de la biodiversité dans les milieux urbains et dans la nature anthropisée :

L'enjeu de la conservation de la biodiversité dépasse le cadre des espaces protégés.
La nature "banale", les milieux urbains, les espaces anthropisés (domaines skiables, chemins de randonnée, bords de route...) constituent des réserves de biodiversité potentiellement menacées.
Les collectivités de l'Espace Mont-Blanc souhaitent soigner cette biodiversité à proximité des populations. qui, au delà des grands paysages, constitue une partie importante de la qualité de vie locale.

LES ACTIONS COMMUNES AUX 3 PAYS ESPACE MONT-BLANC	
Identification et réhabilitation des corridors écologiques à l'échelle du territoire complet	Groupe de travail « Espaces naturels »
Maintien et réhabilitation des paysages emblématiques des stations ou villages balcons sur le Mont-Blanc	Groupe de travail « Espaces naturels »
Valorisation de la biodiversité de proximité et Animations sensibilisation des populations	Groupe de travail « Espaces naturels »
Incitation des collectivités à réduire les usages de pesticides dans les espaces privés (jardins) et publics (espaces verts, routes, voieries,…)	PCET

ACTIONS EN VALLEE D'AOSTE (I)	
Politiques environnementales RAVA	Région Autonome Vallée d'Aoste. Espaces protégés

ACTIONS EN FRANCE (F)	
Schéma Régional des Corridors Ecologiques(SRCE)	Région Rhône Alpes
Schéma d'aménagement intercommunal de la Plaine du Mont-Blanc	CCPMB

ACTION EN VALAIS (CH)	
Identification et réhabilitation des corridors écologiques à l'échelle du massif	
Définition d'une stratégie de gestion de la fréquentation dans les espaces naturels sensibles en déployant une concertation du type DOCOB – Natura 2000 à l'ensemble du territoire	
Elaborer un plan d'actions territorialisé pour conforter la zone de transition (paysage, environnement) et mettre en valeur le point nodal qu'est le massif glaciaire (à préciser)	
Renforcement des animations « nature » et « découvertes » (à préciser)	
Maintien et réhabilitation des paysages emblématiques des stations ou villages balcons sur le Mont-Blanc	
Valorisation de la biodiversité de proximité et animations sensibilisation des populations (à préciser)	
Incitation des collectivités à réduire les usages de pesticides dans les espaces privés (jardins) et publics (espaces verts, routes, voiries, …)	

GLOSSAIRE

AEM : Accompagnateur en Montagne
AGRCS : Association Groupe Romand Cabanes Suisses
ARPA : Agence Régionale pour la Protection de l'Air
APTV : Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
ASPERT : Associazione Sport par Tuiti
ATTIVA : Agenzia per il Trasferimento Tecnologico e l'Internazionalizzazione in Valle d'Aosta
CAI : Club Alpin Italien
CCPMB : Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
CCVCMB : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
CDRA : Contrat de Développement Rhône-Alpes
CREA : Centre de Recherches Environnement en Altitude
EMB : Espace Mont-Blanc
ENSA : Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme
EPPM : En Passant par la Montagne
FDDM : Fondation pour le Développement Durable des Régions de Montagne
FFCAM : Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne
FFSS : Ferrivie dello Stato
FIFO : Festival International Folklorique d'Octodure
FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
OT : Office du Tourisme
PCET : Plan Climat Energie Territoriale
PDU : Plan de Déplacement Urbain
PLH : Programme Local de l'Habitat
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
SEA : Société d'Economie Alpestre
TFK : Association d'Animation en Vallée de Chamonix
TMR : Transport Martigny Région
VALRANDO : Association Valaisanne de la Randonnée